S O D A V I
Île-de-France

Restitution
Phase 02

Le parcours des artistes – Perspectives

22.11.2019
PALAIS
DE TOKYO

TRAM
AMAC
DRAC IDF
ADAGP

Le parcours des artistes – Perspectives

SODAVI
Île-de-France

Restitution Phase 02
Le parcours des artistes
– Perspectives
Vendredi 22 novembre 2019
de 19h à 22h
Palais de Tokyo
Galerie haute

Le vendredi 22 novembre 2019 s'est tenue dans la galerie haute du Palais de Tokyo la restitution de la Phase 02 du SODAVI Île-de-France.

Temps fort d'une concertation débutée au printemps dernier, cette soirée a permis de dévoiler le Livret de la Phase 02 présentant les 50 propositions formulées au cours des ateliers thématiques de la concertation ainsi que les 6 axes prioritaires mis en avant par le Comité de Pilotage pensés comme des plans d'action pour des chantiers à venir.

Artistes, collectifs et acteurs institutionnels engagés tout au long de ce SODAVI ont pris la parole pour revenir sur le dispositif afin de faire évoluer les outils de politiques publiques. Cette soirée était également l'occasion de fédérer les acteurs des arts visuels — artistes-auteurs, élus, services des collectivités, acteurs et organismes privés, organisations professionnelles, responsables des structures de production et de diffusion, équipes de ces structures, galeristes, artistes, professionnels indépendants, etc — en vue de l'amélioration des conditions de travail et de vie des artistes-auteurs, et plus largement des travailleurs du secteur des arts visuels à l'échelle de la Région Île-de-France : près de 375 acteurs du secteur francilien des arts visuels, dont 40% d'artistes, étaient réunis pour écouter, goûter ou voir les interventions artistiques du Laboratoire des Arts de la Performance (LAP), de Giuliana Zefferi, Nelson Pernisco du collectif Wonder ainsi qu'Émilie Moutsis pour la Buse.
La scénographie était conçue par Raphaël Massart du collectif Folle Béton.

L'ensemble de la manifestation était suivi par Eva Barto et Estelle Nabeyrat et l'équipe de *DUUU Radio pour la réalisation de la seconde émission ForTune au SODAVI.

Déroulé

SODAVI
Île-de-France

Restitution Phase 02
Le parcours des artistes
– Perspectives
Vendredi 22 novembre 2019
de 19h à 22h
Palais de Tokyo
Galerie haute

Ouverture

— Accueil par Christopher Miles – Directeur général du Palais de Tokyo

— Présentation de la soirée par Céline Poulin – Directrice du CAC Brétigny, centre d'art contemporain d'intérêt national

Présentation de la concertation et restitution

— Aude Cartier – Présidente de TRAM Réseau d'art contemporain Paris / Île-de-France, Directrice de la maison des arts de Malakoff

— Céline Poulin – Directrice du CAC Brétigny, centre d'art contemporain d'intérêt national

— Amélie Verley – Secrétaire générale de TRAM Réseau d'art contemporain Paris / Île-de-France

Discours

— Claire Germain – Directrice des affaires culturelles de la Ville de Paris

— Laurent Roturier – Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France - ministère de la Culture

— Nelson Pernisco – Artiste et Président du collectif le Wonder

— Émilie Moutsis, Artiste – Le collectif la Buse

Performance

— Nour Awada & Sara Rastegar, avec des membres du LAP (Laboratoire des Arts de la performance) – Siham Ayouch, Malo Barrette, Laura Ben Ami, Anne Bravy, Caroline Bravo, Mélanie Feuvrier, Rémy Louchart, Daniele Marranca, Christy Nguyen, Sophie Parientè, Marie Petitjean

Installation culinaire

— Giuliana Zefferi – Artiste

Scénographie

— Raphaël Massart (ENSCI) avec le collectif Folle Béton – Lucas Durendeau (ENSAD), Ismail Alaoui Fdili (ENSAPC), Camille Peyrachon (ENSCI) et Adélaïde Couillard (curatrice)

Émission de radio

— « ForTune au SODAVI #2 » par Eva Barto & Estelle Nabeyrat, avec *DUUU Radio

Ouverture

Christopher Miles

Bonsoir à tous et à toutes,

Je ne suis là que pour représenter notre présidente, Emma Lavigne, qui vous prie de bien vouloir l'excuser de son absence. Elle est actuellement dans le train pour se rendre à Poitiers, où elle a mené une très belle opération artistique et s'excuse de ne pas pouvoir être là mais ce soir elle se devait d'accompagner les artistes ! La présentation du SODAVI Île-de-France est évidemment un engagement auquel elle souhaitait pouvoir répondre ; elle sera de tout cœur avec nous ce soir.

Je vois dans la salle beaucoup de têtes connues, je voudrais saluer tous les élus présents ici ce soir pour soutenir cette démarche assez exemplaire de SODAVI. Je voudrais remercier M. le Directeur régional des affaires culturelles, qui représente le ministre.

L'administration a le chic d'inventer des acronymes, j'en ai moi-même inventé quelques-uns dans ma carrière antérieure. « SODAVI » c'est merveilleux : ça sonne, ça se prête à des rimes! Mais derrière tout ce travail exemplaire de diagnostic puis de concertation que vous avez mené, on en arrive maintenant tous à la phase des engagements, à la phase des choses concrètes. Je voudrais nous rappeler à tous ici que cela consiste à faire des choses très simples. Cela consiste à rémunérer les artistes pour leurs productions, ce que nous faisons au Palais de Tokyo. Cela consiste à appliquer le droit de monstration sur les expositions, ce que nous faisons au Palais de Tokyo en appliquant le barème de l'ADAGP. Cela consiste à veiller, à préserver et si possible à amplifier un budget de production. L'année dernière nous avons consacré sur un budget de production total de 6 millions d'euros plus de 2 millions d'euros à la production artistique, et nous avons produit 370 œuvres d'art. Et ça consiste aussi et vous le savez tous et toutes, à répondre à toutes les injonctions parfois contradictoires. C'est-à-dire qu'il faut à la fois soutenir l'émergence mais aussi veiller au parcours des artistes, qui ne s'achève pas à l'âge de 30 ans comme certains auraient tendance à le penser.

Ça veut dire qu'il faut penser au local mais aussi s'adresser à l'international parce qu'un artiste vit évidemment dans son environnement mais souhaite aussi se déplacer, travailler avec les autres. Si à l'issue de cette soirée et de cette concertation, nous pouvions tous ensemble, centres d'art — les petits et les grands — travailler à un projet mobilisateur sur l'avenir qui nous permettrait de dire dans deux ou trois ans : « voilà quelque chose de grand que nous avons fait ensemble », nous les centres d'art de la région Île-de-France, je crois que nous aurions là aussi franchis une nouvelle étape !

Bonne soirée, belle restitution.

Présentation de la concertation et restitution

Aude Cartier

En 2015, la DRAC d'Île-de-France a sollicité le réseau TRAM, afin d'orchestrer le SODAVI francilien avec le choix de le porter sur le parcours des artistes.
Cela fait 4 ans déjà que nous sommes engagés dans cette démarche, avec l'appui de l'agence amac.

Après une première phase de diagnostic du secteur des arts visuels en Île-de-France, s'est ouverte la seconde phase, celle d'une concertation plus large qui a commencé en janvier 2019.
Pendant plusieurs mois, des ateliers de concertation ont donc rassemblé plusieurs centaines de participants et participantes, afin de discuter des enjeux, des besoins du secteur et de repenser les outils existants en matière de politiques culturelles.

L'intégralité de ce qui s'est dit est en ligne sur le site de TRAM : la page du SODAVI Île-de-France a été alimentée au fur et à mesure de la concertation. Ce soir, nous vous dévoilons le Livret de la Phase 02 qui est une synthèse non exhaustive et le résultat de ces mois d'échanges. Il est d'ores et déjà possible de se mobiliser sur certaines des propositions. Le Livret de la concertation s'appelle "Perspectives" car c'est bien un ensemble de perspectives qui est proposé et qu'il faut désormais mettre en action, collectivement, pour une meilleure structuration du secteur des arts visuels, pour une reconnaissance plus juste du travail et du talent de ses acteurs et actrices.

Ce soir, nous clôturons donc la phase de concertation mais certainement pas les échanges ni les actions à mener.

Au nom de tous les membres de TRAM, permettez-moi de remercier en premier lieu :

Les artistes qui étaient présents tout au long de la concertation et participent ce soir à la restitution :

Émilie Moutsis et La Buse, Nelson Pernisco et Le Wonder, Liliane Viala et Sylvain Soussan de courants faibles , Giuliana Zefferi, Nour Awada & Sara Rastegar avec les membres du Laboratoire des arts de la performance (LAP), Yves Bartlett et Raphaël Massart et le collectif Folle Béton pour la scénographie ;

Les artistes, autrices, auteurs, professionnels, institutions, qui ont participé à la concertation, ainsi que vous toutes et tous présentes et présents à cet instant ;

La DRAC pour sa confiance et son implication incroyable :

Laurent Roturier qui a récemment pris la direction, mais aussi et en particulier le Service arts plastiques : Emmanuel Michaud, Jean-Baptiste Gabbero, Stéphanie Brivois et Sophie Delvainquière, cheffe du Service de la communication ;

Les membres du Comité de pilotage ;

Les membres du Comité de suivi ;

Les partenaires et structures de TRAM qui ont accueilli les réunions et les temps de travail et toutes leurs équipes car sans eux nos structures n'existeraient pas ;

Les lieux qui nous ont accueillis pendant les ateliers de la concertation : Les Ateliers Médicis à Clichy-sous-Bois / Montfermeil, Les Écoles municipales artistiques de Vitry-sur-Seine et le Jeu de Paume ;

L'ADAGP et les partenaires institutionnels du SODAVI Île-de-France ;

L'équipe opérationnelle qui a fait un travail incroyable et qui le montre encore ce soir : Amélie Verley, Secrétaire générale, Sophie Rattier, Chargée de communication, Émeline Jaret, Chargée de mission SODAVI avec l'appui d'Antoine Champenois ;

Céline Guimbertaud et Virginie Lardière, cofondatrices de l'agence amac ;

Léa Chapon de l'atelier Müesli qui a confectionné le graphisme du Livret ;

Les partenaires de la soirée :

L'équipe du Palais de Tokyo qui nous accueille ce soir : Emma Lavigne, Présidente, Christopher Miles, Directeur général, Daria de Beauvais, Commissaire d'exposition, Philippine Legrand & Alexis Bonvarlet, du service événementiel, La Fondation Ricard, La Réserve des arts.

Et je laisse dès à présent la parole à Céline Poulin, Directrice du CAC Brétigny, centre d'art contemporain d'intérêt national qui très rapidement va vous présenter une synthèse de la concertation et qui sera notre maîtresse de cérémonie tout au long de la soirée.

Céline Poulin

On m'a confiée la charge de la restitution de la concertation car je suis membre de l'une des trois instances de travail qui ont été mobilisées tout au long de la démarche du SODAVI Île-de-France. Je ne pourrai pas être brève mais je vais tenter d'être concise !

La première de ces instances est le Comité de pilotage qui a rassemblé 13 personnalités représentatives du secteur des arts visuels sous la présidence de la DRAC d'Île-de-France. Ce comité était décisionnaire et a donc eu pour mission de dessiner les grandes orientations du SODAVI Île-de-France. La seconde instance, à laquelle j'ai participé, le Comité de suivi, composé de 18 acteurs et actrices du secteur, a assuré la mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif. Le parcours de l'artiste étant le thème du SODAVI Île-de-France, il nous a paru essentiel et indispensable de créer une troisième instance d'artistes associés à la construction de la méthodologie de toutes ces concertations. Un grand nombre d'artistes aujourd'hui travaillent sur la manière dont on se parle, dont les échanges fonctionnent ainsi 5 artistes ou collectifs d'artistes franciliens ont rejoint l'équipe pour construire ensemble toutes ces concertations. L'idée était de pouvoir échanger, parler ensemble et se concerter pour définir collectivement des réflexions, des questions sur la structuration et la professionnalisation des arts visuels aujourd'hui, évidemment autour de la figure centrale qui est la figure de l'artiste.

3 chantiers thématiques ont été organisés et articulés en 9 ateliers pendant lesquels 31 groupes de travail se sont formés et ont rassemblé plus de 440 participants et participantes, dont 180 artistes. C'est un travail conséquent qui s'est déroulé de septembre à juin et qui s'est poursuivi en ligne jusqu'en septembre pour les personnes qui n'avaient pas pu participer aux conversations et qui ont ainsi pu donner leur avis.

Des 76 questions posées pendant les ateliers thématiques de la concertation, nous avons retenu 50 propositions. Certaines de ces questions découlaient d'un manque d'information des dispositifs existants. Les 50 propositions représentent l'essentiel des observations, des revendications et des opinions des acteurs des arts visuels aujourd'hui.

Nous les avons regroupé en 5 thèmes.

Ces thèmes concernent :

> le statut et la rémunération des artistes

> les lieux et les outils de production et de diffusion

> la présence et la diversité des artistes dans la société

> la circulation des artistes et la diffusion nationale et internationale

> la nécessité d'un centre de ressources régional

Evidemment, parmi les problématiques les plus fortement exprimées, notons la nécessité d'une meilleure rémunération des artistes, l'application et l'évolution du cadre juridique encadrant l'activité artistique et l'amélioration de leurs conditions de travail. Cela fait ressortir l'urgence d'agir face à la situation de précarité et d'instabilité sociale qui touche les acteurs des arts visuels : évidemment en premier lieu les artistes mais également les autres acteurs et actrices du secteur (théoriciens et théoriciennes, critiques, commissaires). Cette situation est renforcée par une généralisation de la pluriactivité de chacun d'entre nous qui n'est pas prise en compte et par l'absence de financement de toutes les phases de la création. On été soulignés le non-respect de certains droits fondamentaux, tels que le droit de présentation publique, l'inadaptation de certains dispositifs d'aides publiques ou encore le manque crucial d'un mécénat privé généralisé.

Parmi les propositions formulées lors de la concertation, on a pu évoquer par exemple :

- les conditions juridiques et sociales pour rémunérer les artistes pendant leurs phases de recherche et d'expérimentation ;

- la simplification du régime social des artistes afin qu'ils ou elles puissent exercer plusieurs activités sous un seul statut ;

- la création d'une convention collective propre aux arts visuels afin de ne plus s'appuyer sur les conventions d'autres secteurs, telle que celle de l'animation qui est inadaptée ;

Plusieurs propositions aspirent aussi à générer de nouveaux financements notamment en recherchant des alternatives économiques, en repensant les formes de mécénat, et en réfléchissant à des financement mixtes publics-privés.

Le deuxième thème découle du premier, puisque cette précarité se manifeste par une précarité d'espace. Les artistes manquent cruellement de lieux de travail. La question se pose de l'atelier et de l'atelier-logement. Cela est lié notamment au grand nombre d'artistes présents dans la région (pour rappel, 46% de la population nationale se situe en Île-de-France) et au coût des loyers franciliens qui est loin d'être modéré. Cette question concerne non seulement tous et toutes les artistes, mais aussi les collectifs et les lieux indépendants – *project-spaces, artist-run-spaces...*

Différentes propositions ont ainsi été formulées en faveur d'une politique volontariste d'ateliers, individuels et collectifs, et d'ateliers-logements sur l'ensemble du territoire régional ;
- afin de faciliter l'installation des artistes dans des ateliers, il s'agirait d'identifier, actualiser et communiquer sur le parc d'ateliers et d'ateliers-logements existant ;
- puis de favoriser la création d'ateliers d'artistes individuels et collectifs en rendant la construction obligatoire d'ateliers pour chaque nouvelle construction de bâtiment, sur le modèle du 1% artistique.

Le troisième thème de cette concertation a concerné la revalorisation de la place de l'artiste dans la société et sa reconnaissance sociale. Le constat a été établi que perdure, encore aujourd'hui, une vision de l'artiste souvent stéréotypée. C'est une vision partagée par un grand nombre d'acteur et qui entraîne un sentiment d'exclusion et de discrimination. Les mesures attendues en ce sens visent à déconstruire les représentations faussées et de permettre à l'action publique de répondre au plus près des besoins et de la réalité des artistes, et à réduire les inégalités de genre, pour les personnes racisées ou issues d'un milieu social défavorisé :

- certaines proposent d'inclure systématiquement les artistes dans les commissions ou instances décisionnaires œuvrant dans le domaine de la création plastique. Il s'agit aussi d'avoir une meilleure représentativité des acteurs et actrices dans les organismes professionnels.

- d'autres évoquent la nécessité de reconnaissance du métier d'artiste et l'importance de son rôle dans la société, deux points fondamentaux qui peuvent être améliorés par des actions au niveau de la formation initiale et continue.

La formation initiale et continue est aussi le lieu où doit être mis en œuvre une avancée sur la reconnaissance d'une diversité sociale et raciale et de genre des artistes en privilégiant les parcours atypiques.

La circulation des artistes au niveau national et international a aussi été un enjeu. C'est une donnée essentielle pour l'artiste, dans son parcours de vie, dans sa carrière. Et à ce titre, la place particulière de la région Île-de-France en tant que région-capitale, a constitué un sujet central de la concertation. Des propositions d'actions et de politiques publiques ont ainsi été suggérées afin de créer un lien dynamique entre les acteurs, publics et privés, et les territoires. Il s'agit de favoriser la circulation des artistes franciliens et franciliennes sur l'ensemble du territoire national et plus largement à l'international, mais aussi à faciliter l'accueil des

artistes non franciliens et non franciliennes autant qu'étrangers en Île-de-France.

La question de la ressource professionnelle pour les arts visuels en Île-de-France est apparue comme un besoin prépondérant. Il y a un manque manifeste de données disponibles sur le secteur et la Région et un manque d'informations des acteurs et actrices quant aux dispositifs existants ou quant au cadre réglementaire du secteur des arts visuels. Il est donc proposé de créer un espace ressource pour les arts visuels. Nous avons choisi de rassembler dans ce lieu ressource certaines missions qui signifient les besoins exprimés par les acteurs et actrices des arts visuels en Île-de-France. Les missions envisagées pour ce lieu sont :

> le développement d'outils communs ;

> la collecte de données ;

> l'accès à la ressource professionnelle ;

> le partage d'informations sur le secteur ;

> l'interconnaissance des acteurs et actrices de la région.

J'espère avoir pu honnêtement vous délivrer les paroles de tous les acteurs et actrices, donc des 440 personnes qui ont pu participer aux ateliers et aussi des personnes qui ensuite ont participé aux propositions en ligne.

Merci.

Amélie Verley

Bonsoir à tous,

Je vais vêtir pendant quelques instants mon costume de Mercure ou d'Hermès, puisque je suis ici quant à moi pour porter la parole du Comité de pilotage.
Comité de pilotage qui s'est réuni à de nombreuses reprises tout au long de cette phase de concertation, qui a fourni un important travail d'analyse des 50 propositions dont Céline vient de vous parler et qui a souhaité mettre en lumière six axes prioritaires : six perspectives urgentes à mettre en œuvre dans les prochains mois et les prochaines années et qui doivent permettre l'adaptation des outils de politiques publiques en adéquation d'une part avec la réalité du secteur et d'autre part avec les attentes des acteurs, comme formulés pendant les ateliers de la concertation.

Ces 6 axes suivent les grandes thématiques présentées par Céline : il est évidemment question du statut de l'artiste-auteur, de sa rémunération, de son économie, il est question de l'accessibilité à un lieu de travail, de l'accès et de la circulation de l'information aussi, il est question de la valorisation du travail de l'artiste-auteur. En somme, il question de la sécurisation des conditions de travail et de vie des artistes-auteurs, et plus largement de l'amélioration du secteur des arts visuels à l'échelle de la région Île-de-France et ce, dans le respect et la valorisation du travail de l'ensemble des acteurs du secteur, donc de l'ensemble des personnes présentes ici ce soir.

Je vous invite à aller les consulter et les approfondir dans le Livret de la Phase 02 que nous vous dévoilons ce soir : il est disponible en version papier ou au téléchargement en version numérique sur le site internet de TRAM. Une synthèse reprend également l'ensemble de ces perspectives, il s'agit du feuillet vert clair.

Ce Livret est important pour plusieurs raisons : pour les personnes qui ont participé aux ateliers de la concertation, qui se sont mobilisées et ont accordé du temps pour le SODAVI Île-de-France, permettant de constater que votre investissement était utile et a donné lieu à un travail concret. Pour les autres, cela vous permet tout d'abord de prendre connaissance du travail effectué, et de vous engager ensuite si vous le souhaitez. Vous pourrez, à la lecture de ce Livret, trouver une ou plusieurs propositions qui vous permettront de vous engager pour améliorer le secteur des arts visuels.

Je ne vous apprends rien : dans quelques années Paris accueillera les Jeux Olympiques. D'ici là de nombreux projets d'aménagement urbains auront lieu sur les territoires de la Région. Pourquoi par exemple ne pas systématiser et élargir l'accompagnement des dispositifs artistiques ? C'est un exemple parmi d'autres. Peut-être en trouverez-vous qui vous intéresseront davantage et pourrez-vous à votre endroit, vous emparer d'une proposition.

Je vous remercie pour votre attention et je laisse désormais la parole à deux membres du Comité de Pilotage.

Discours

Claire Germain

Bonjour à tous,

Je vous prie de bien vouloir excuser Christophe Girard, Adjoint à la culture de la Ville de Paris auprès d'Anne Hidalgo, qui m'a demandé de le représenter. Étant en déplacement à l'étranger, il ne pouvait pas être présent parmi nous ce soir.

Je tiens d'abord à souligner, au nom de la Ville de Paris, l'exemplarité et l'utilité de la démarche du SODAVI qui a été exposée à l'instant, pour la vitalité de l'écosystème des arts visuels en Île-de-France et plus particulièrement pour la métropole parisienne. C'est pourquoi la Ville de Paris est vraiment heureuse d'avoir participé aux travaux du comité de pilotage aux côtés du Conseil Départemental de Seine Saint-Denis. Nos deux collectivités partagent l'importance de bien connaître les acteurs de l'art contemporain et leurs besoins, pour mieux les soutenir avec des politiques publiques culturelles que nous souhaitons fortes et agiles. Avoir placé au cœur de votre réflexion le parcours de l'artiste me paraît à cet égard particulièrement pertinent. Cette démarche a également été exemplaire de par l'association de tous les acteurs qu'ils soient artistes en premier lieu, commissaires, galeristes, institutionnels, acteurs culturels dans leur ensemble et la richesse des propositions en est le reflet.

Je retiendrai pour être succincte et aller droit au but quelques pistes qui nous intéressent particulièrement et sur lesquelles nous vous proposons de continuer à travailler ensemble.
Tout d'abord — et c'est le premier point de vos propositions — celle concernant l'évolution du statut des artistes et leur rémunération ainsi que la proposition de charte qui est inclue dans vos préconisations : nous notons en premier lieu avec intérêt les orientations du ministre, sur le droit de représentation notamment, tout en étant attentifs à la fois à l'impact et aux modalités de mise en œuvre sur les structures culturelles.
Un deuxième axe qui est pour la Ville de Paris l'un des plus importants est le développement des ateliers et des ateliers-logement : il s'agit de continuer à mobiliser les acteurs de l'aménagement et du logement, il y en a certains dans cette salle je crois, pour intégrer des programmes d'ateliers et de lieux de travail, individuels et collectifs, transitoires et pérennes, dans les programmes d'aménagement. Nous savons que les règles

du logement social qui permettent leur financement rendent difficiles de garantir sur le long terme la dévolution de ces ateliers à des artistes en activité et il y a là un sujet à débattre avec l'État et la profession pour faire évoluer le cadre législatif. La ville de Paris s'est d'ailleurs récemment faite porteuse d'une proposition d'évolution parlementaire sur ce sujet. Le développement des arts visuels au sein de l'éducation artistique et culturelle est également l'une de nos priorités. Nous devons aussi bien sûr poursuivre notre travail en faveur de l'art dans l'espace public, repenser nos pratiques de commande publique afin de les diversifier et mieux penser la médiation et la durabilité des œuvres. Nous devons également inventer des programmes plus souples qui permettent l'implantation d'œuvres sur un temps moins long, développer d'autre formes comme les résidences ou les projets artistiques dans l'urbanisme transitoire et Paris de ce point de vue expérimente un certain nombre de choses que nous souhaitons partager avec tous les acteurs. La ville continuera ainsi d'impulser une politique de soutien à la création dans le secteur des arts visuels : qu'il s'agisse des aides à projet et aux résidences, des acquisitions du fonds d'art contemporain Paris-collection ou encore du programme 1% marché de l'art que nous avons créé en 2018. Enfin il nous faut favoriser le développement de la scène parisienne et métropolitaine de l'art contemporain en ayant une attention particulière et en participant à la visibilité des galeries qui sont une richesse immense pour Paris et pour la métropole. En favorisant l'implantation et le développement des évènements : j'en cite deux, la FIAC et Paris-Photo par exemple, en promouvant l'accueil à Paris et d'artistes du monde entier. Et je souligne à cet égard le formidable travail de la cité internationale des arts, des musées et des centres d'art soutenus par la ville. La présence d'artistes du monde entier toujours plus nombreux qui vivent et travaillent à Paris et dans la métropole est une richesse incroyable pour le développement territorial.
Je forme le vœu que nous fassions ensemble en sorte que cette dynamique se poursuive et pour cela le cadre de travail que vous avez impulsé est tout à fait pertinent et intéressant et nous y prendrons toute notre part dans la suite de ces travaux.

Je vous remercie.

Laurent Roturier

Monsieur le Directeur général du Palais de Tokyo, cher Christopher Miles,

Madame la Directrice des affaires culturelles de la Ville de Paris, chère Claire Germain,

Madame la Directrice du Centre d'art de Brétigny, chère Céline Poulin,

Madame la Présidente de TRAM, chère Aude Cartier,

Madame la secrétaire générale de TRAM, chère Amélie Verley,

Mesdames et Messieurs les élus et représentants des collectivités territoriales,

Mes chers collègues de la DRAC (Karine Duquesnoy, Jean-Baptiste Gabbero, Stéphanie Brivois, Dominique Libessart) et de la DGCA (Pascal Murgier qui a beaucoup suivi notre SODAVI, Simon-André Deconchat, Marion Hislen, Dominique Aris, Isabelle Delamont),

Mesdames et Messieurs les artistes et autres professionnels de la culture,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je voudrais commencer mon propos par des remerciements.

Merci à Laurent Dumas, Emma Lavigne et Christopher Miles pour leur accueil au Palais du Tokyo, établissement public du ministère de la Culture qui s'illustre par l'audace de sa programmation et donne à voir la création française et internationale dans sa diversité, comme c'est le cas actuellement avec l'exposition "Futur, ancien, fugitif : une scène française".
Merci également à l'ensemble des acteurs des arts visuels en Île-de-France, vous tous qui vous êtes mobilisés dans cette démarche ambitieuse de « schéma d'orientation pour le développement des arts visuels », initiée par la DRAC Île-de-France en 2016, dont je mesure l'importance et les espoirs qu'il suscite.

Cela a été dit, construire un SODAVI est une oeuvre de long terme, fondée sur des étapes très précises : un diagnostic, une concertation, et un plan d'action. En Île-de-France, où les enjeux sont à tous points de vue singuliers du fait de la quantité d'acteurs et de structures existantes, la première difficulté était d'entendre tout le monde, d'identifier les besoins qui par définition sont immenses, et d'organiser les idées.

Vous avez été plus de 440 professionnels – artistes en majorité – à répondre présents et à nourrir notre réflexion collective durant la phase 2 de concertation qui aura duré près d'un an. Un temps nécessaire pour appréhender la complexité des problèmes et proposer des actions concrètes afin de faire évoluer nos politiques publiques.
Je voudrais dire ma reconnaissance :

- au réseau TRAM, qui a coordonné la démarche, et plus particulièrement à Emeline Jaret la coordinatrice du SODAVI ;

- à la « Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques » (Marie-Anne Ferry-Fall, présidente) qui accompagne financièrement le SODAVI aux côtés de la DRAC ;
- ainsi qu'à notre comité de pilotage, composé d'une quinzaine de personnalités issues de toutes les sphères des arts visuels, et aux membres de notre comité de suivi.

Le Livret qui nous a été présenté par Aude Cartier, Céline Poulin et Amélie Verley, avec ses 50 propositions articulées autour de 5 grands thèmes et 6 perspectives dégagées par le comité de pilotage, constitue un corpus des attentes et des besoins du secteur qu'il nous appartient maintenant de traduire en priorités d'action concrètes : ce sera l'objet d'une nouvelle étape de notre SODAVI qui s'ouvre dès ce soir.

Le ministère de la Culture prend toute sa part, tout comme l'ensemble des intervenants publics concernés par les différentes propositions, qui pour certaines d'entre elles s'adressent au législateur, pour d'autres aux collectivités territoriales, aux institutions culturelles, aux réseaux professionnels...
Les acteurs privés, dont on sait l'importance dans l'économie des arts visuels, auront aussi un rôle à jouer pour renforcer l'action des pouvoirs publics, à la place qui est la leur. Le rôle de fondations comme Emerige est à cet égard majeur pour la vitalité de l'art contemporain français.

Je m'efforcerai, en tant que Directeur régional des affaires culturelles récemment arrivé, d'être votre porte-parole dans la phase qui s'ouvre, d'abord pour traduire certaines propositions en actes pour ce qui relève de ma responsabilité, ce livret étant un outil précieux pour me permettre de solliciter les meilleurs arbitrages budgétaires possibles ; ensuite pour convaincre celles et ceux qui doivent l'être, au ministère de la Culture et au-delà.

Plus qu'un cahier de doléances, il s'agit d'un recueil d'idées, certaines parfaitement abouties, d'autres demandant à être

développées et évaluées, pour améliorer la situation des artistes dans notre région.

Car c'est d'eux dont il est question d'abord et avant tout. Les artistes sont le premier maillon de la chaîne, le plus important peut-être, et à bien des égards le plus fragile.
Le ministre de la Culture Franck Riester a annoncé en juin dernier son intention de remettre les artistes au coeur des politiques culturelles. Car il ne sert à rien de parler de diffusion, d'action culturelle, d'éducation artistique et culturelle, si les artistes ne peuvent pas créer dans des conditions satisfaisantes, et ce tout au long de leur parcours. C'est le sens de la mission qu'il a confiée à Bruno Racine le 9 avril dernier et dont les conclusions sont attendues la semaine prochaine.

Le SODAVI répond à cet impératif de placer l'artiste au centre. En ce sens, le fil conducteur du SODAVI francilien a été, dès le départ, orienté sur « les parcours de l'artiste ».
Les fragilités multiples auxquelles sont confrontés les artistes, la DRAC les connaît bien. Les demandes d'aides individuelles à la création adressées à la DRAC Île-de-France ont augmenté de 60 % ces dernières années, et les allocations d'installation ou d'achat de matériel de plus de 100 %. Ces augmentations fulgurantes témoignent d'une communauté d'artistes en croissance en Île-de-France, mais aussi d'une forme de paupérisation préoccupante – qui concerne aussi bien les jeunes artistes que les plus confirmés. La pluriactivité de plus en plus grande des artistes plasticiens, spécificité qu'ils partagent avec les autres auteurs et les écrivains, est l'un des symptômes de cette paupérisation.

Bien que le marché de l'art ne se soit jamais montré aussi florissant, que les artistes français soient appréciés et reconnus dans le monde, que nos écoles supérieures d'art soient réputées, que les espaces de diffusion de l'art contemporain soient nombreux et désormais répartis sur le territoire, que la commande publique et les collections publiques telles que les FRAC en régions fassent appel aux artistes français, il manque une approche systémique et structurée capable d'enclencher un cercle vertueux profitant à tous, et d'abord aux artistes.

Le ministère de la Culture agit pour corriger cela. Les SODAVI, dont l'approche territoriale présente l'intérêt de raisonner à une échelle d'action réaliste et concrète, et qui se multiplient un peu partout en régions, sont une première réponse. Plusieurs avancées concrètes sont également à signaler depuis quelques années : d'abord la Loi LCAP de juillet 2016, qui a inscrit la liberté de création au coeur de toute politique culturelle, le groupe de travail sur l'application du droit d'exposition depuis la fin de l'année 2018, l'installation du Conseil national des professions

des arts visuels (CNPAV) en juin 2019, ou encore la mise en place d'une aide à l'achat de matériel pour les collectifs d'artistes et les espaces de production mutualisés en juillet 2019 – cette dernière mesure ayant vu le jour à la suite des préoccupations exprimées par les professionnels dans le cadre des SODAVI. Les conclusions de la Mission Racine, d'ici quelques jours, permettront également de faire avancer la cause des artistes et créateurs.

Au niveau de la DRAC Île-de-France, j'ai bien noté que nous étions attendus sur plusieurs propositions, notamment sur la question des ateliers d'artistes (axe 2) et sur la création d'un centre de ressources pour les arts visuels en IDF (axe 5).

Sur les ateliers d'artistes, nous avons d'ores et déjà engagé des discussions avec des bailleurs sociaux et des promoteurs immobiliers en vue de réactiver la construction d'ateliers et d'ateliers-logements, mais aussi pour identifier des locaux susceptibles d'être investis par des artistes. Depuis le 16 mai 2017, la DRAC et la Ville de Paris sont signataire d'un protocole d'accord avec Paris Habitat relatif à l'attribution des ateliers et ateliers-logements, protocole qui nous permet de présenter des candidatures d'artistes sur 450 ateliers et ateliers-logements qui s'ajoutent aux contingents Etat et Ville de Paris existants. Par ailleurs la DRAC a engagé un partenariat avec la Direction régionale interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) depuis 2 ans, qui permet de faciliter l'accès au logement social pour les artistes franciliens. Les acteurs en ce domaine sont nombreux et particulièrement ouverts au dialogue. Je remercie d'ailleurs Benoît Quignon, directeur général de SNCF Immobilier, qui a répondu présent à mon invitation et que je sais déterminé à agir à nos côtés.

La DRAC a également décidé en 2019 d'accompagner pour la première fois 4 espaces collectifs de production, qui accueillent pour certains 60 à 80 artistes (Pauline Perplexe à Arcueil-94, Le Wonder/Zénith à Nanterre-92, DOC! à Paris 19e, et Le Houloc à Aubervilliers-93). Je sais qu'en la matière la demande est très forte en Île-de-France, compte-tenu de la quantité de structures équivalentes sur l'ensemble de nos territoires, mais c'est une donnée que nous avons bien en tête et qui figurera en bonne place dans notre plan d'action, évidemment corrélé à nos réalités budgétaires.

Les enjeux d'accès aux ressources, de communication, d'information, sont également bien identifiés par nos services, et figureront assurément dans le plan d'action du SODAVI.

La DRAC est dans son rôle lorsqu'il s'agit de structurer et d'accompagner l'action des réseaux en termes d'accès aux ressources – notamment juridiques.
Je mesure la responsabilité qui est la mienne, et la responsabilité qui est celle du ministère de la Culture de manière plus large, pour que vos attentes ne soient pas déçues et que nous tentions de répondre au mieux aux besoins du secteur.

Je vous donnerai des rendez-vous à intervalles réguliers dans les prochaines semaines et prochains mois pour vous rendre compte des avancées concrètes qui auront pu se réaliser, ou pour réfléchir à la manière de lever les obstacles – notamment par le biais du comité de pilotage qui pourra encore s'élargir si cela apparaît souhaitable. J'en remercie les membres.
Je redonne la parole à Céline Poulin qui va vous présenter la suite de cette belle soirée.

Nelson Pernisco

Le parcours professionnel de l'artiste est marqué par de grandes étapes qu'il convient de rappeler pour en comprendre les enjeux. Ce fut bien l'objet de nos échanges lors des rencontres du SODAVI Île-de-France, et il me revient d'éclairer, à l'appui du travail de synthèse que nous avons partagé, les questions qui me sont apparues les plus cruciales dans ces échanges. Je vous les livre en précisant d'où je parle : jeune artiste plasticien, sculpteur, installé en "petite couronne parisienne", et co-fondateur du Wonder - un projet dans lequel je suis investi depuis 2013, presque 7 ans maintenant.

Je vais donc insister, depuis les travaux que nous avons menés, sur les enjeux liés au "Parcours professionnel de l'artiste", en commençant par l'entrée en école d'art.

L'École

Si l'entrée à l'école est pour une grande majorité d'entre nous la première étape, c'est aussi un chemin du combattant : les écoles d'art nationales ne sont pas seulement difficiles d'accès par le jeu des concours et des dossiers, mais elles sont présentées comme inaccessibles et sont très peu promues auprès des élèves, qui sont eux·elles-mêmes peu soutenu·e·s dans leur candidature par leurs établissements. Or ce sont, à ce jour, les seuls établissements qui possèdent, peu ou prou, les équipements nécessaires à l'enseignement de la recherche plastique.

Les universités, quant à elles, manquent souvent de moyens et le parcours professionnel des jeunes artistes qui passent par ses cursus est pénalisé par le manque de reconnaissance. Au même titre que d'autres établissements et "grandes écoles", il est donc nécessaire d'informer les élèves - tou·te·s les élèves - sur l'existence des écoles d'art et leurs conditions d'entrée, et de les y accompagner.

Pour celles et ceux qui ont eu la chance d'être reçu·e·s, les perspectives professionnelles présentées se résument souvent à l'horizon à la fois étroit et élitiste d'une réussite de star ou d'un échec professionnel devant conduire à l'abandon. En somme, une absence d'alternative, un manque cruel de réflexion approfondie sur le métier, son sens, les trajectoires professionnelles qu'il peut permettre de construire. La concurrence de tou·te·s contre tou·te·s ne laisse pas de place à la question - qui se décline de façon plurielle - qui anime pourtant les étudiant·e·s : quelles recherches plastiques aujourd'hui, quelles explorations contemporaines, quels moyens intellectuels et matériels pour leur mise en œuvre ? En psalmodiant les recettes de la starisation, c'est la démarche de recherche elle-même qui se retrouve - au mieux - reléguée dans l'arrière cour d'une curiosité intellectuelle corsetée par les exigences de "réussite", au pire traitée comme un relent d'infantilisme, contre le "sérieux" de la réussite : celle du marché, et exclusivement du marché.

Non seulement cette approche est d'une grande tristesse, et représente un danger majeur pour la place de la recherche artistique au sein de l'éducation et de la société en général, mais encore est-elle datée ! Le sacré chapelet qui doit nous permettre de glisser avec plus ou moins d'encombre du diplôme à la galerie, à la foire, puis au marché pour enfin obtenir une patrimonialisation par les musées : cette trajectoire réduit l'horizon des possibles à une alternative entre marché de l'art et institutions publiques.
Il y a tellement d'autres modèles à inventer, et qui ne sont pas seulement des "tiers", des troisièmes voies par défaut, des espaces de soit disant "bricolage", brinquebalants. Ce sont les artistes qui, depuis maintenant plus de 20 ans, ont fabriqué des espaces qui interrogent le lien entre la production artistique et la monstration, la relation aux publics, la possibilité de faire dialoguer des esthétiques et des disciplines ailleurs que dans un *white cube.*
Les espaces collectifs que nous avons construits sont d'abord des espaces qui rendent les choses possibles. C'est sur ce point qu'il convient d'insister : nous devons, avec les institutions publiques, renouer un dialogue sur la place des collectifs artistiques. Nos lieux émergent désormais dans le contexte très particulier des

métropoles, des formes urbaines qui caractérisent "la ville qui vient" comme le soulignait Marcel Henaf. Elles interrogent à la fois notre façon de travailler, d'habiter et de nous déplacer, en les exposants directement à la violence des mécanismes de financiarisation. Par conséquent, pour comprendre à quel point le dialogue avec les collectivités publiques nous manque et combien il est indispensable, il est nécessaire de préciser comment nos lieux s'organisent dans ce contexte.

Le collectif

Une fois sorti·e·s de l'école, il est extrêmement difficile pour les jeunes artistes de trouver un lieu de travail. Si vous êtes sculpteur·ice, par exemple, il n'existe pas d'espace adapté - mais c'est vrai de toutes les pratiques, pour des raisons plus ou moins distinctes. Nous avons besoin de lieux de travail, comme tous les autres travailleur.se.s, qui soient adaptés à la recherche plastique.

Alors on s'organise pour trouver une place dans la ville. Et il faut bien le redire, encore et encore : il y a des milliers de m^2 vides dans Paris. Pendant ce temps, combien des milliers de personnes sont à la rue, combien d'associations ne trouvent pas de locaux ? Et il faut être bien clairs de ce point de vue : il y a de la place pour nous tou·te·s, mais de fait il faut la prendre, souvent par la force.

Alors oui le collectif est une nécessité. Imaginez devoir débourser 800 € de loyer, 800 € d'atelier, soit plus d'un SMIC, sans avoir même commencé à travailler ! Sans oublier qu'une fois les premières œuvres produites, il n'existe aucune solution de stockage...

S'organiser collectivement, occuper illégalement des locaux et sans assurance, débusquer des ressources pour permettre au bâtiment de fonctionner, c'est la stricte nécessité pour rendre les choses possibles. Et puis, imaginer des modèles de gouvernance pour tenter que chacun.e trouve une place, qui évoluent à mesure que l'on comprend mieux et que l'on expérimente ensemble dans ces espaces. L'enjeu désormais, c'est de garder cette dynamique d'expérimentation et d'indépendance tout en passant des accords avec des propriétaires de bâtiments, pour ne pas être enfermé dans des occupations temporaires épuisantes.
C'est ce projet collectif, indépendant, qui m'a permis de commencer mon parcours professionnel en étant entouré d'autres artistes, engagé·e·s ensemble dans la recherche plastique et l'organisation d'un lieu qui la rend possible. Aujourd'hui ce sont 65 artistes qui travaillent dans des ateliers techniques tout équipés (bois, métal, couture, sérigraphie, radio, etc.)

Nous sommes ainsi devenus des artistes couteau-suisse, capables d'organiser des modèles économiques viables, de câbler des immeubles en triphasé, de construire des outils de

gestion et d'embaucher des équipes qui nous soutiennent. Nous revendiquons ces apprentissages, à côté desquels l'idéal-type imaginé du parcours individuel idéalisé semble bien réduit, et nous militons pour l'exercice de nos pratiques artistiques.
Au travers de ces initiatives d'occupation, nous cherchons à redonner un public aux pratiques des arts plastiques. Les destinataires ne sont pas que collectionneur·se·s ! Comme le théâtre et le cinéma, tout le monde est concerné, et il s'agit désormais de financer une recherche et une production qui ne soit pas tournée vers le marché mais vers un public large. Le marché ne peut pas être la seule finalité. Il nous faut impérativement, en tant qu'artiste, organiser et garantir plus de mixité, et plus d'hospitalité. Nos lieux ont un rôle à jouer.

La solution, ce n'est pas de rendre virtuellement accessible les micro galeries des un·e·s et des autres, conçues comme autant de systèmes de vente. Nous devons organiser et favoriser le lien réel, sur le mode de la gratuité permise par des échanges non monétaires notamment.

Nous militons aussi pour la reconquête du temps libre - c'est un objectif majeur, et un espace-temps nécessaire pour partager et faire se rencontrer les pratiques de recherche fondamentale au centre de nos lieux, et les publics. Ce sont ces espaces d'expérimentation qui doivent offrir autre chose que des productions décoratives, et embarquer celles et ceux qui passent nos portes dans des expériences partagées.

Nos lieux sont là où s'inventent d'autres modèles économiques hybrides et d'autres manières de faire de la recherche plastique :

- ils sont des espaces d'émergence d'une pensée critique ;

- ils s'organisent comme des espace de coopération très importants : au sein du lieu, du quartier et en lien avec les autres initiatives et structures citoyennes et les entreprises locales ;
- ils sont des espaces d'échange avec le quartier sur un mode curiosité /sincérité ;

- ils proposent d'autres formats d'exposition et d'accueil

Il est nécessaire d'organiser des espaces de pratiques amateures qui ne soient pas seulement glissés comme des *pensum* à la marge de la création. Il faut une politique d'éducation artistique et culturelle beaucoup plus ambitieuse, et qui ne soit pas mise en concurrence avec la politique de soutien à la création ou instrumentalisée sur le mode événementiel qui anime les territoires mis en concurrence à hauteur de leur "attractivité".

Les artistes ne sauraient se substituer à un désengagement de l'Etat en organisant des animations sur un modèle évènementiel, ultra maîtrisé dans une forme standardisée et mercantile - qui ne laisse que peu de place à l'errance et à la découverte.

Nos lieux sont des espaces où l'expérience a une valeur. Et cette valeur ne peut pas être quantifiée et marchandisée. Il s'agit de résister aux systèmes politiques et économique dominants.
L'état ne légitime pas la pratique artistique comme un acte autonome ! Il opère des programmes de camouflage et de légitimation de l'artiste à travers la pédagogie ou la valorisation de territoires. Ce processus invisibilise la fabrique des expériences artistiques en rendant mercantile "l'utilité sociale" de l'art à des fins électoralistes ou de marketing territorial.

Aujourd'hui

Il n'y a plus aucune confiance dans l'expérience et l'expérimentation. Nous sommes coincés dans cette situation complexe, entre un désengagement des pouvoirs publics depuis plus de 20 ans et un intérêt nouveau des "privés" dont le but principal est la défiscalisation.

Les artistes plasticiens, comme beaucoup d'autres, se retrouvent à la jonction de logiques de privatisation et de financiarisation de la ville et donc des espaces pour travailler mais aussi des œuvres et donc in fine de ce à quoi le marché lui-même finit par réduire le travail : une marchandise.

Pourtant, nous avons besoin de lieux libres ou se créent les idées de demain !
Nous refusons de partir de cette ville qui se vante d'être une ville d'où la culture rayonne. Nous résistons dans la ville et pour reconquérir nos moyen de production, nous ne voulons pas en être écarté.e.s. Aujourd'hui les artistes sorti.e.s des grandes écoles s'enfuient à Marseille, Bruxelles ou Berlin... Ils luttent pour rester à Paris et ne pas être obligé·e·s de partir pour Melun ou Bourg-la-Reine. Nous voulons des lieux de production à l'intérieur de la ville.

de ce désengagement politique n'est autre que la réalité de la délocalisation des artistes français.e.s à l'étranger.
En quoi avons-nous le choix aujourd'hui ? Où sont les lieux de production ? Même pour des sculptures montrées ensuite dans de grandes institutions nationales, c'est encore vers nous que les artistes se tournent. Qu'est-ce qui est mis en œuvre pour palier cette situation ? Rien... Il y a 3 semaines c'était les 20 ans du "59Rivoli". Pour nous, c'est le constat que cela fait 20 ans qu'on a rien fait de neuf.

Les œuvres sont diffusées et montrées mais on refuse de se poser la question d'où et comment elles sont fabriquées. On ne peut pas créer uniquement des institutions et des lieux de diffusion sans jamais ouvrir de lieux de production !

Marché / Galeries

Le marché ne peut pas être la seule finalité. L'art ne saurait se rendre uniquement utile ou décoratif. Militons pour l'exercice digne de nos pratiques artistiques.
Il y a un mois, j'ai visité "Le Cyclop" à Milly-la-Forêt de Jean Tinguely et Niki De Saint-Phalle mais aussi avec l'aide d'artistes dont Arman, Spoerri, etc. Un projet incroyable de sincérité, financé seul et qui a longtemps résisté au rachat des pouvoirs publics. Et quelle réussite rendant compte d'une expérience d'une intensité rarement égalée. Tinguely est vraiment un très grand d'artiste et continue de parler à ma génération. Et c'est bien cela tout l'enjeu de nos pratiques, nous voulons continuer à parler à notre génération et pas seulement aux collectionneur·se·s vieillissant·e·s.

Ce parcours tout tracé Prix Révélation Emerige, Prix Ricard, Prix de l'Adiaf, Prix des Amis du Palais de Tokyo, etc., est devenu désastreux pour les artistes, celui-ci étant complètement corrompu par marché. Nous devons exiger la création d'un prix français non décerné par le marché. Aujourd'hui la réception critique d'un.e artiste français.e est détenue par les collectionneur.se.s et il est presque impossible pour un.e artiste de travailler avec les institutions si il.elle n'est pas intégré à ce circuit.

Institution

Tout cela les artistes le savent. Les temps ont changé pourtant, mais pas l'institution. Les prix, bourses et résidences ne sont encore presque jamais ouverts aux collectifs. Les artistes, dans le budgets dégagés, sont souvent la variable d'ajustement des institutions et du marché. S'il n'y a plus assez de budget ce sont leurs rémunérations qui trinquent.

Un reproche à adresser aux artistes aussi : arrêtons de tout accepter ! Il faut abolir le travail non rémunéré.

Quant aux orientations prises par les institutions, aucun·e artiste n'est à la tête de structures ! Il est temps de revendiquer la direction des institutions culturelles, comme cela se pratique désormais au théâtre, avec notamment l'exemple des CDN (Centres Dramatiques Nationaux).

Conclusion / Réquisitions

Pourquoi le modèle français sur les lieux indépendants est-il autant à la traîne comparé à ses voisins du Nord ? Ce que nous demandons :
> Offrir plus de temps pour la recherche sans contrepartie ;

> Que soient créés des dispositifs de soutien destinés aux collectifs : bourses, subventions, prix, résidences ;

> Créer des temps d'échange entre pouvoirs publics et artistes pour comprendre les différents enjeux des artistes en collectif ;

> Inviter certain·e·s privé·e·s pour les sensibiliser à la question de l'occupation temporaire, qui puisse être pensée dans le respect du travail des collectifs, et pas comme une machine à essorer celles et ceux qui se sont glissé.e.s entre deux immeubles en rénovation ;

> Créer un cadre juridique et administratif pour les collectifs. Nous devons être pris.e.s en compte en tenant compte notre pluri-activité : nous ne sommes pas que des outils de production, nous remplissons aussi des fonctions de monstration, de formation entre pair·e·s, etc. ;

> Amener les architectes dans le débat. Permettre la concertation avec les artistes et les pouvoirs publics dans les projets privés pour construire la culture du Grand Paris.
Que soient créés des espaces pour des pratiques artistiques professionnelles et amateures qui ne soient pas à la marge, pas dans l'interstice, mais au centre, mieux équipés, et en lien avec les écoles d'art.

Acclamés par les institutions culturelles, nos projets passent encore pour des choses bancales devant les communes. Nous sommes trop peu soutenu.e.s dans les négociations.
À l'inverse, nous en avons assez des projets lisses qui ne servent que le refus de s'ouvrir à la modernité des élu.e.s locaux.ales. Nous en avons marre des projets qui ne font que produire plus de valeur financière pour les promoteurs, d'électeur.ice.s pour les maires, et qui finissent par jouer un rôle de consulting pour les entreprises et revendre les modèles de gestion que nous inventons.

Nous refusons que le tiers-lieu devienne ce modèle idéal. Du provisoire, du souple, qui décloisonne, c’est forcément séducteur mais cela revient au final à ne développer qu’un autre exemple de lieu néolibéral : fonctionnement par appels à projets, durée limitée sans garanties, missions à la fois éducatives, sociales, économiques, avec toujours plus de souplesse de gouvernance.
Nous devons faire évoluer ce modèle car "précarité" et "temporaire" ne sont pas des valeurs. Ce n’est pas parce que les collectivités territoriales subissent des coupes budgétaires, que l’on peut trouver des solutions en instituant une politique de l'incertitude des moyens, de l’indétermination du temps et donc de sa maîtrise : c’est devenu insupportable !

Nous exigeons des lieux indépendants, expérimentaux et pérennes, dédiés à la production artistique à l’intérieur de Paris. Pour que l’art qui se fait ici puisse continuer de rayonner à l’international. Il se passe enfin quelque chose de nouveau et d’entraînant dans la culture à Paris : ne laissons pas l’offre culturelle s’affaiblir et ses volontaires s’essouffler !

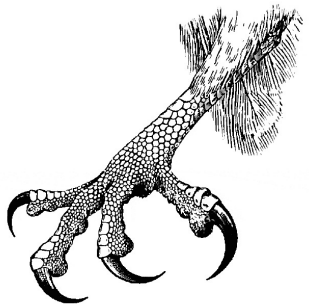

La Buse

La Buse a été invitée en tant que collectif à observer le SODAVI Île-de-France tout au long de la phase de concertation publique. Ce soir, pour la restitution, il nous a semblé important de faire un retour sur ce qui a été expérimenté et de tenter une opération de déconstruction critique.

Avant toute chose, nous remercions les personnes qui ont travaillé au bon déroulement du SODAVI et qui ont permis que l'accueil, le suivi et la communication soient d'une grande qualité. Nos critiques ne s'adresseront pas aux travailleuses et aux travailleurs qui ont accompli au mieux ce qui pouvait l'être dans le cadre de ce dispositif.
En tant qu'artistes, notre rôle était d'orienter les débats vers ce qui nous semblait le plus urgent.

Les urgences sont :

> L'ambivalence du statut d'artiste-auteur (entre propriété, indépendance et salariat) ;

> La rémunération ;

> Les discriminations ;

> L'espace de travail physique mais aussi symbolique (à savoir une création coincée entre l'institution et le marché) ;

> La prédominance des intérêts privés.

Des ateliers ont été menés pour faire remonter des questionnements et des préconisations. Autour de la table, par groupes de dix personnes environ, nous avons évalué nos difficultés, imaginé des solutions et échangé entre artistes, dirigeants de centres d'art, agents du ministère de la Culture et autres acteurs des arts visuels.
Le SODAVI nous a permis de nous rencontrer, de nous connaître, de faire réseau. Il a permis que la parole des artistes-auteurs soit portée là où elle n'était pas entendue. En cela, il a atteint son premier objectif, à savoir, je cite : « Consolider la mise en réseau et la coopération des acteurs des arts visuels sur le territoire régional ».
Mais le SODAVI devait également (je cite à nouveau) "permettre d'établir des préconisations pour le développement et la structuration du secteur et accompagner l'adaptation des outils de politiques publiques aux nouvelles réalités des parcours des artistes".

Arrêtons-nous un instant sur cette grande ambition. Que signifie le sigle SODAVI ? C’est un acronyme pour « Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts VIsuels ».
Nous savons que les mots comptent, or ce vocabulaire technocratique nous confine d'emblée dans le champ sémantique de la langue de bois. Il nous dépossède de nos propres façons de penser :

> Schéma d'orientation ;

> Ancrage territorial ;

> Nouvelles réalités des arts visuels ;

> Plan d'action partagé.

Ces expressions sont symptomatiques d'une institution qui sait qu'il faut changer quelque chose (puisque ça craque de partout) mais qui tient avant tout à conserver la structure en l'état.
De quelle structure parlons-nous ? Des grandes écoles d'art, du mécénat d'entreprise, du marché de l'art, du Ministère de la Culture.
Analysons le thème qui a été retenu pour orienter les chantiers du SODAVI Île-de-France : "Le parcours de l'artiste". Il est significatif de constater qu'il nous a été demandé de discuter dans les limites d’un parcours symbolique qui commence aux Beaux-Arts de Paris, lieu de lancement de la phase de concertation, et qui s’achève ici-même, au Palais de Tokyo, lieu de clôture du dispositif. Un parcours symbolique, effectif ; un cadre minuscule qui délimite l'art contemporain censé représenter la création actuelle.

J'ai lu cette semaine dans le catalogue de l'exposition "Une scène française", qui se déploie en ce moment sous nos pieds, la phrase suivante : "Contemporain est un mot transitif et par conséquent relationnel. On est contemporain de quelque chose ou de quelqu’un".

Ce soir, nous sommes contemporains du mouvement des Gilets jaunes. Nous sommes contemporains de la casse des retraites et de l’hôpital public. Nous sommes contemporains du soulèvement de Hong-Kong, des manifestations au Chili, au Liban, en Iran, en Grèce... Au stade où nous en sommes, nous savons que c'est le cadre qu'il faut changer.

Lors du SODAVI, nous avons également parlé de notre "ancrage territorial". Ce langage administratif ne nous a pas inspirés outre mesure et nous avons pu remarquer que la question du territoire n'a pas été beaucoup débattue, si ce n'est pour évoquer les tensions qui se cristallisent autour du prix du foncier en Île-de-France et la difficulté à trouver un atelier pour travailler. Qu'à cela ne tienne, profitons de cette soirée pour parler du centre de gravité artistique du territoire francilien, et plus particulièrement de ce secteur géographique qui regroupe le Palais de Tokyo, le Musée d'art moderne de la ville de Paris, le musée du Jeu de Paume, le Petit et le Grand-Palais, la fondation Ricard pour l'art contemporain et l'hôtel Meurice, qui sont autant de bastions d'un art marchandisé et privatisé.
Nous sommes nombreuses et nombreux à défendre une autre vision du travail artistique et de la création. Face à ces structures, notre lutte est déterminée par la conviction que des outils politiques sont nécessaires pour mettre un terme aux situations de harcèlement, aux abus de pouvoir, à l'exploitation ; pour rendre la rémunération obligatoire et proportionnée au travail fourni, La Buse élabore des outils. Nous travaillons depuis deux ans sur des préconisations pour la refonte du statut des artistes-auteurs et pour l'amélioration de leurs droits sociaux. Elles seront rendues publiques au printemps.

En attendant, le SODAVI ne doit pas se laisser enfermer dans un dossier qui sera posé sur une étagère et jamais ouvert. Nous avons apprécié de pouvoir partager nos thèses et nos réflexions avec des amis, des collègues et des décideurs. Nous souhaitons désormais que soient mises en application les préconisations qui ont été formulées, notamment en ce qui nous concerne une prise de position claire de l'institution sur l'extension du régime des intermittents aux artistes-auteurs.

Terminons sur la grande absente du SODAVI : la politique.
Toute démarche d'organisation a un aspect nécessairement conflictuel, invisibilisé par les initiateurs de ce type de dispositif. Une concertation sérieuse prendrait en compte les divergences d'intérêts qui opèrent au sein de cet ensemble hétérogène désigné sous le vocable vague d'« acteurs des arts visuels ». Nous, les travailleuses et travailleurs de l'art, dont les artistes, les installatrices et installateurs, les commissaires, les médiatrices et médiateurs, les critiques, les historiennes et historiens de l'art, n'avons pas forcément les mêmes intérêts ni les mêmes problèmes que les institutions que nous avons citées. Une démarche responsable serait d'assumer ces conflits et de se confronter aux contradictions qui travaillent le monde de l'art.

Performance

Nour Awada & Sara Rastegar, avec des membres du LAP (Laboratoire des Arts de la Performance) – Siham Ayouch, Malo Barrette, Laura Ben Ami, Anne Bravy, Caroline Bravo, Mélanie Feuvrier, Rémy Louchart, Daniele Marranca, Christy Nguyen, Sophie Parientè, Marie Petitjean

Fondé par l'artiste Nour Awada, le LAP est le premier laboratoire de recherche français dédié exclusivement à la performance. Cet espace de création collective regroupe à ce jour plus de 60 chercheurs – plasticiens, architectes, poètes, metteurs en scène, comédiens, danseurs, scientifiques. Il participe à des évènements artistiques et organise régulièrement des workshops dirigés par des artistes invités. Le LAP a été propulsé par le Carreau du Temple en 2018 et le centre d'art Mains d'Œuvres en 2019.

Discours de Nour Awada

Merci à mon acolyte Sara Rastegar et les artistes du LAP :
Siham Ayouch, Malo Barrette, Laura Ben Ami, Anne Bravy, Caroline Bravo, Mélanie Feuvrier, Daniele Marranca, Christy Nguyen, Sophie Parientè, Marie Petitjean et Rémy Louchart.

Bonsoir à tous, je m'appelle Nour Awada, je suis artiste plasticienne et j'ai fondé le LAP - Laboratoire des Arts de la Performance en 2018. J'ai créé ce Laboratoire pour deux raisons : la première est que la performance est d'après moi un moyen d'action immédiat et radical pour exprimer ce qu'on à dire. La seconde car la solitude est parfois un lourd tribu à payer dans notre métier d'artiste. Le LAP, c'est l'occasion de travailler avec d'autres créateurs, c'est l'occasion de mêler ou confronter nos voix, de nourrir nos recherches avec bienveillance et générosité. Le LAP, c'est un corps collectif dans lequel gravite à ce jour plus d'une cinquantaine d'artistes, et c'est un pied de nez à un système qui individualise le travail artistique et nous met en compétition les uns avec les autres. Le LAP a été en résidence à Mains d'Oeuvres, centre d'art expulsé par les forces de l'ordre le 8 octobre dernier. Un désastre économique, social et culturel. Comme vous le devinez, nous sommes aujourd'hui sans domicile fixe. Je m'adresse donc aux directeurs de centre d'art, lieux alternatifs : nous avons besoin de vous pour pérenniser nos recherches.

À l'occasion du SODAVI Île-de-France, Sara Rastegar et moi même avons été invitées à proposer une performance. Nous avons décidé d'inviter à nos côtés 11 autres performeurs. Mais le budget alloué ne nous permettait pas de rémunérer 13 personnes. Nous avons donc tous décidé de venir bénévolement, et parfois de très loin (de Limoges ou du Maroc). Bénévolement, parce que c'est politique, parce que c'est un état de fait banal, parce que c'est normalisé, et parce qu'on a appris aux artistes à dire merci. Nous n'avions pas le temps de passer chacun d'entre nous face à vous et vous raconter les récits de nos vies d'artiste. Nous avons donc fait le choix de parler tous ensemble. De faire du bruit. En espérant que le signal émerge !

Installation

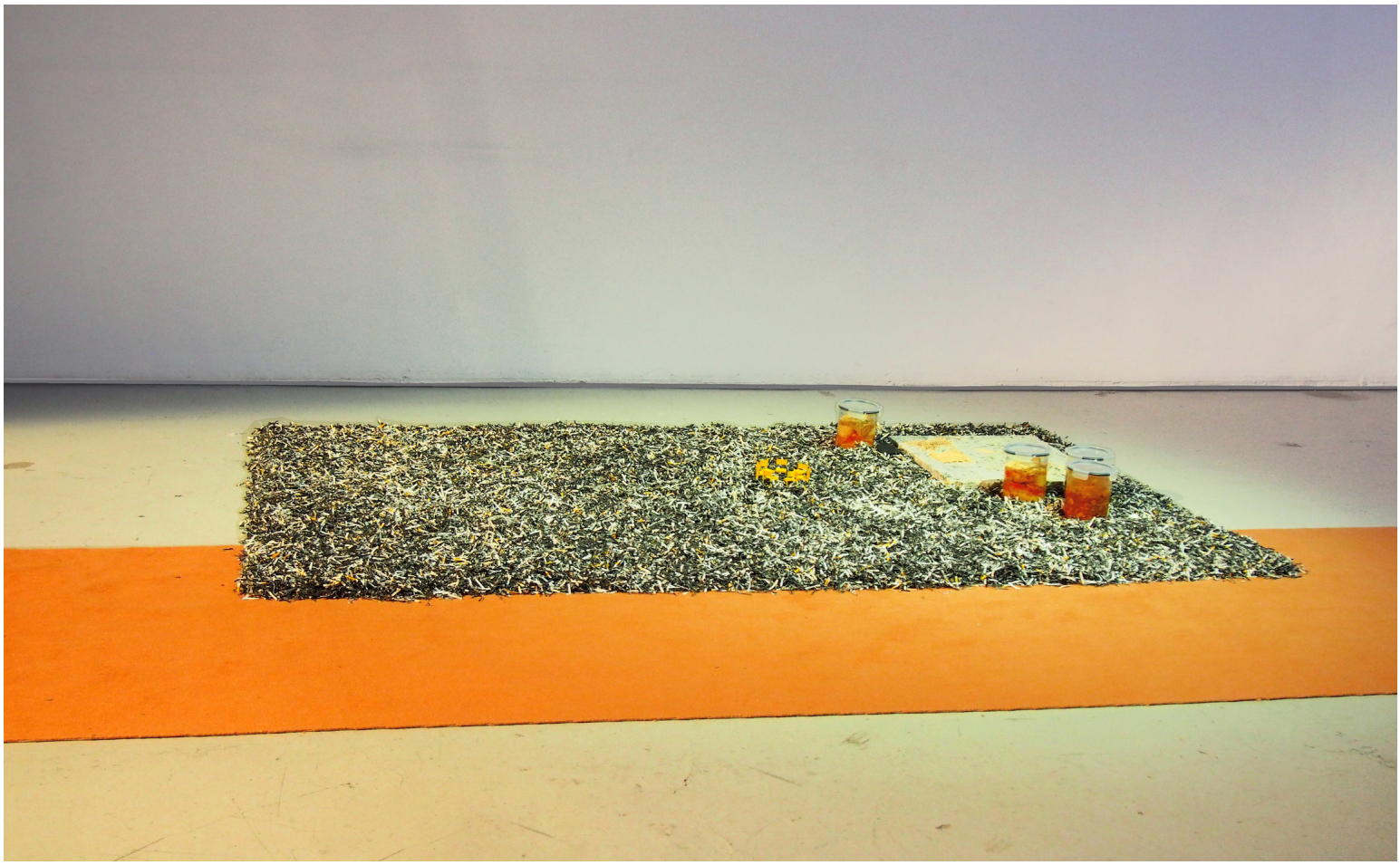

Installation in situ de Giuliana Zefferi
© Sothean Nhieim, service de la communication, DRAC Île-de-France - ministère de la Culture

Giuliana Zefferi

La pratique de Giuliana Zefferi est transdisciplinaire et mêle des œuvres graphiques, sculpturales et vidéographiques. À partir d'une recherche sur les régimes d'existence de la sculpture, Giuliana Zefferi produit une réflexion sur la temporalité de l'œuvre et ses différents états. Dès lors, la présentation de l'œuvre n'est plus perçue comme une fin en soi mais simplement comme un pont, une médiation, et c'est le passage de l'atelier à l'exposition qui est interrogé : l'œuvre se cherche et se révèle dans ce cheminement d'un lieu à l'autre, d'un état à l'autre. Dans ce système de pensée, c'est autant le rôle de l'artiste qui est questionné – perçu comme un relais – que la centralité de l'objet qui est remise en cause, à travers le questionnement de ses multiples vies et de son protocole d'apparition. Afin de rompre avec l'idée d'un temps linéaire et concevoir une temporalité multiple et complexe, le travail de Giuliana Zefferi propose des récits où différentes typologies de techniques et de sources se combinent pour élaborer des rapprochements de sens inédits et construire des passés et futurs potentiels.

Quelle temporalité pour l'artiste dans la cité ? Où commence et finit le travail de l'art ? Comment prendre congé ? Quel temps pour la recherche ? Comment aménager des espaces temps de non-production ? Comment se rendre indisponible ? Toutes ces questions révèlent que la temporalité des travailleurs de l'art est aujourd'hui dictée par une société du 24/7, pourtant n'est-ce pas ici, au sein de cette niche professionnelle, que pourraient émerger de nouveaux modèles ?

La fermentation est un phénomène naturel qui se produit lors de la décomposition de la matière organique. En l'absence d'air, des micro-organismes vont convertir une source de carbone (généralement du glucose) en acides, en gaz ou en alcool. L'utilisation de la fermentation par les humains remonterait au Paléolithique pour la conservation des aliments et au Néolithique pour la production de certaines boissons. C'est une méthode de conservation des aliments, peu gourmande en énergie, lente et simple. La fermentation s'inscrit également dans une démarche de préservation de l'identité des lieux. La flore microbienne vivant sur un lieu donné produit une saveur unique. Pour conclure, on lui confère également de nombreux points communs et outils avec le processus alchimique.

Scénographie

Raphaël Massart (ENSCI) avec le collectif Folle Béton – Lucas Durendeau (ENSAD), Ismail Alaoui Fdili (ENSAPC), Camille Peyrachon (ENSCI) et Adélaïde Couillard (curatrice)

Herbe Armée, Folle Béton est une association dont la vocation est de soutenir la réalisation d'évènements artistiques inter-écoles, en expérimentant divers formats d'exposition et d'accrochage. Elle réunit des étudiants franciliens issus de cursus en lien avec les champs de la création (Beaux-Arts de Paris, ENSAD, et École du Louvre). Elle a pour objectif de mettre en relation l'ensemble de ces acteurs (artistes, graphistes, commissaires) et de les accompagner dans l'expérimentation de leurs pratiques respectives.

Devant le constat que la plupart des œuvres créée au cours des années d'apprentissage reste confinée aux écoles ou ateliers, Folle béton souhaite ouvrir les pratiques au regard d'un public et mettre ainsi en valeur toute la variété de la production artistique. L'association, consciente de l'importance de l'exploration au cours des années de formation, tâche de rendre possible les propositions les plus ambitieuses et les plus radicales pour chacun des évènements.

L'association souhaite augmenter la portée médiatique des évènements et accroître la crédibilité de ses membres auprès des partenaires et de la scène artistique contemporaine. La finalité des pratiques artistiques résidant dans le partage, rassembler les étudiant·e·s est un enjeu primordial de Folle béton.

Pour la soirée de restitution du SODAVI Île-de-France, Raphaël Massart a été invité à concevoir une scénographie, aidé par le collectif Folle Béton dont il fait partie. Cette scénographie s'appuie sur deux éléments principaux : un accrochage de bâches découpées et peintes permettant de découper l'espace de la Galerie haute et d'en articuler la circulation ainsi qu'un ensemble de projections murales dessinant les différents espaces de la soirée (prise de parole, réception, etc.).

Émission de radio

« ForTune au SODAVI #2 » par Eva Barto & Estelle Nabeyrat, avec *DUUU Radio

ForTune est une émission radio proposée par Eva Barto et Estelle Nabeyrat qui s'intéresse au monde de l'art en tant que monde du travail.
À raison d'un rendez-vous tous les deux mois et selon une liste de sujets, ForTune accorde la parole à des invité.e.s venu·e·s parler et débattre des conditions de travail des (futur·e·s) travailleuses et travailleurs de l'art. L'émission entend aborder ouvertement un ensemble de problématiques liées à un milieu professionnel riche et complexe quoique peu fédéré puisque multiple, notamment en terme de statuts et de droits.

C'est un espace permettant à la fois de dresser un état des lieux des conditions de travail actuelles tout autant qu'un espace de partage des initiatives qui entendent informer et aider ces mêmes (futur·e·s) professionnell·e·s. L'émission est retransmise en direct sur la plateforme *DUUU puis en podcast et se veut interactive . Elle permet à des auditrices et auditeurs de participer au débat, de soumettre des questions, de trouver des solutions à leurs problèmes pratiques. Ce rendez-vous entend être un espace d'expression constructif, il est outil utile et adapté à tous les métiers du champ de l'art.

ForTune s'associe exceptionnellement au SODAVI Île-de-France et s'intègre au dispositif pour à la fois partager une partie du contenu avec ses auditeurs, mais également pour contribuer, par un retour critique et analytique, aux quelques sessions qui nous seront données de suivre. L'émission a accompagné le premier et dernier atelier de la concertation, et était présente lors de la soirée de restitution du 22 novembre 2019.

*DUUU est une webradio dédiée à la création contemporaine, fondée en 2012 : https://www.duuuradio.fr/.

ForTune au Sodavi : https://www.duuuradio.fr/episode/fortune-3

Contact et informations auprès de TRAM :

sodavi@tram-idf.fr

01 53 34 64 15

http://tram-idf.fr/sodavi-idf/

Un grand merci au Palais de Tokyo pour son accueil le 22 novembre 2019.

@dagp
Pour le droit des artistes
la culture avec la copie privée
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture
ministère de la culture 60 ans 1959–2019
TRAM Réseau art contemporain Paris / Ile-de-France
amac
agence spécialisée en art contemporain
Nantes/Paris